



COMMISSIONS CONJOINTES
URBANISME, CONSTRUCTIONS & PATRIMOINE
FINANCES

Rapport (public)
de la séance du mercredi 16 février 2022 à 19h00
Salle du Conseil municipal

CUCP

Présent-e-s : M. Dante GIACOBINO (Président)
Mme Dominique BAUMBERGER
M. Adrien COCHET
M. Raphaël RAPIN

CFIN

Présent-e-s : M. Daniel MUSCIONICO (Président)
Mme Sophie BRAND
M. Laurent PECCOUD
M. Raphaël RAPIN
M. Albert SIROLLI

Excusé-e-s : M. Jean-Noël DUCREST
Mme Andrea EHRETSMANN
Mme Catherine ODIER
M. Geoffroy SIROLLI
M. Killian SUDAN

Exécutif :	M. Éric ANSELMETTI	Maire
	M. Christophe BAUMBERGER	Adjoint
	M. François JACCARD	Adjoint
	M. Charles LASSAUCE	Secrétaire général

Invité : M. BRUGNERA (pour le point 4)

ORDRE DU JOUR

- 19h** **Présentation du projet et du crédit d'étude pour le remplacement du système d'accès aux bâtiments communaux, par M. Brugnera de l'entreprise GPA**
- 1.** **Approbation de l'ordre du jour**
 - 2.** **Discussion sur la présentation**
 - 3.** **Divers**

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes et tous.

Arrivée de MM. L. Peccoud et D. Giacobino.

19h Présentation du projet et du crédit d'étude pour le remplacement du système d'accès aux bâtiments communaux, par M. Brugnera de l'entreprise GPA.

M. Brugnera se présente tout d'abord brièvement. La société GPA a été mandatée par l'administration communale afin d'effectuer un audit de l'installation existante, avec laquelle certains problèmes étaient relevés. M. A. Curd avait déjà fait une prérecherche et trouvé un système de poignées électromécaniques. C'est un bon système, mais le GPA ne voulait pas proposer qu'une solution et qu'un budget à la commune, sachant qu'environ 160 portes, de types différents, nécessiteraient un changement (cf. .pdf interactif).

Suite à cet audit, le GPA a préconisé le remplacement du système existant et proposé deux solutions : eCliQ (système offline) et poignées électromécaniques (système online).

Option 1 – Solution eCliQ (système offline)

Il s'agit du même système que l'existant, mais mis à jour. Le processus de remplacement nécessite deux étapes : dépose des cylindres existants, pose des cylindres e-CliQ (suivie de la programmation). S'agissant d'un système offline (donc ni connecté directement aux serrures ni en réseau), il faut insérer une clé rouge dans chaque cylindre pour programmer ceux-ci. La programmation des clés se fait au moyen d'un boîtier et de la clé rouge (droits permanents, via un logiciel), ou au moyen d'un programmeur mural (recharge hebdomadaire ou quotidienne des droits) ; ces bornes sont théoriquement installées aux entrées principales.

Au moment de la recharge des droits, toute clé perdue peut être désactivée. Les clés avec droits permanents peuvent aussi être désactivées, mais un collaborateur devra, avec la clé rouge, désactiver manuellement tous les cylindres concernés. Par rapport aux systèmes classiques, eCliQ permet d'enlever une clé de la mise en passe sans devoir remplacer le ou les cylindres.

La maintenance du système consiste à remplacer annuellement la pile de la clé (un signal sonore avertit l'utilisateur). La porte ne peut pas s'autoverrouiller après utilisation, mais eCliQ peut être combiné à une serrure autoverrouillante.

Il est toujours possible de sortir d'un local. Mais une clé oubliée à l'intérieur nécessitera l'intervention du service technique pour rouvrir la porte.

S'il n'est pas possible de programmer des plages d'ouverture automatique pour les portes (par exemple 14h-18h pour les salles de classe), il est en revanche possible de programmer des horaires d'utilisation des clés (par exemple un accès de 6h à 20h pour les enseignants). Il n'est pas non plus possible de déverrouiller une porte à distance (système offline). En cas de dysfonctionnement d'un cylindre (défaillance électronique), il ne sera plus possible d'entrer dans le local (il n'y a pas de système de secours). Le partenaire eCliQ (qui est obligatoire, mais choisi par la commune qui pourra en changer en informant la maison mère) devra percer et remplacer le cylindre.

La licence du système actuel expirera le 31.3.2022, obligeant ainsi la commune à migrer vers un nouveau système.

La commune a déjà dû changer une fois de partenaire, confirme M. F. Jaccard.

Les partenaires ont des stocks de cylindres. Comme lors de l'installation, la clé rouge fera office de programmation.

M. F. Jaccard précise qu'avec le système actuel, les cylindres ont été programmés par lieux ; il n'est pas possible d'installer un cylindre PC à l'école, ou de l'AGS au NGS, par exemple.

Le passe général, en revanche, ouvre les cylindres de tous les bâtiments. Les cylindres étaient, avant, programmés par bâtiments. Le système a évolué, depuis.

M. Brugnera ajoute qu'avec le nouveau système, les clés seraient adaptées à l'ensemble des cylindres ; seuls les accès seraient restreints en fonction des utilisateurs. Les clés étant nominatives elles pourraient si nécessaire permettre, grâce à la clé rouge et au logiciel, d'identifier les derniers utilisateurs. Là encore, il faudrait répéter l'opération autant de fois qu'il y aurait de cylindres concernés.

Sur les avantages du système eCliQ (budget d'environ Fr. 200'000.-) par rapport au système actuel, M. Brugnera explique qu'il s'agit du même (installé il y a 12-13 ans), mais amélioré. La maintenance est simple, toutefois la perte de clés engendre plus de complexité (tout en étant préférable au système classique, qui nécessite le remplacement du/des cylindres). En effet, toute clé perdue peut être retirée de la mise en passe moyennant une intervention manuelle (clé rouge) sur chacun des cylindres concernés. E-CliQ est adapté à toutes les portes (entrées, placards, etc.) des bâtiments communaux.

La durée de vie de n'importe quelle mise en passe est de 20-25 ans, précise M. Brugnera qui souligne l'importance de bien entretenir le système et, surtout, de bien le programmer. La commune a utilisé pendant 12 ans ce système, dont la version améliorée lui est aujourd'hui proposée. Les 11 portes extérieures seraient laissées en badges.

Le système actuel a 12 ans et il faut en changer, résume le Président. Le système eCliQ apporterait une actualisation technologique, permettrait une continuité du système moyennant quelques heures de travail. Qu'apporte-t-il encore de plus ?

La commune ne vivra pas une révolution, explique M. Brugnera, mais une mise à jour du système actuel (ce serait comme passer de Windows 10 à Windows 11) avec quelques améliorations techniques et technologiques et un logiciel mis à jour.

Ces clés peuvent aussi se tordre. La même clé permettrait d'ouvrir également placards, cadenas, etc. Les locataires du NGS pourraient, avec une seule clé, avoir accès à l'entrée principale, la porte de leur local et 1 placard, par exemple. La programmation est très importante ; il faudra bien catégoriser les salles et les accès en fonction des utilisateurs (définir 10-15 profils d'utilisateurs maximum).

Le système eCliQ est une mise en passe classique améliorée qui implique une intervention manuelle (avec la clé rouge) sur tous les cylindres concernés en cas de perte de clé (hormis les clés soumises à une recharge quotidienne (ou hebdomadaire) des droits qui peuvent, de fait, être désactivées).

M. F. Jaccard trouve ce système peu efficient.

La perte d'un passe général impliquera donc d'introduire la clé rouge dans les 160 cylindres, précise M. Brugnera. Combien de clés ont-elles été perdues, en 12 ans ?

Pour l'école, une quinzaine, répond M. F. Jaccard.

Le système eCliQ ne nécessite pas de câblage (offline, informations stockées sur la puce électronique de la clé), conclut M. Brugnera qui, avant de présenter l'option 2, résume les 5 possibilités qui existent sur le marché :

- Mise en passe classique (système pas viable dans ce contexte) ;
- E-CliQ (cf. option 1) ;
- Mécatronique (clés mécaniques et badges, ne conviendrait pas car, en cas de perte de clé, vulnérabilité du système comme pour une mise en passe simple) ;
- Poignées électromécaniques (cf. option 2) ;
- Portes principales câblées avec badge (sécurité absolue sur l'ensemble du site).

Option 2 – Poignées électromécaniques (système online)

Ce système nécessite 4 étapes (ce qui explique le coût de cette option) : dépose des cylindres existants, pose de cylindres classiques (système de secours, étape optionnelle, économie possible de Fr. 100'000.-), tirage des câbles et installation des bornes wifi (système online, 1 borne pour 8 portes qui ne doivent pas être espacées de plus de 10 m), installation des poignées électromécaniques (autonomes, pas de câbles à tirer).

Les prix des 4 marques les plus courantes en Suisse étant globalement les mêmes, le budget est de +/- 20 %.

Un commissaire évoque l'exemple d'une mise en passe qu'il a fait installer dans son cadre professionnel (système mécatronique).

Sur une remarque de M. Ch. Lassaue, M. Brugnera précise que la commune pourrait tout à fait partir sur un fournisseur pour les poignées électromécaniques, charge aux installateurs de proposer leurs services en remplissant la soumission.

Les lecteurs se programment avec un logiciel (connecté sur Internet); une fois la programmation faite, l'information est transmise directement via les bornes wifi. La méthode est la même avec les badges, à qui sont donnés les accès souhaités et l'information instantanément transmise aux poignées électromécaniques concernées. Il est possible de recharger les droits sur un lecteur mural, ce qui est sans obligation car la réactivité est instantanée en cas de perte de badge.

La maintenance, qui dépend du nombre d'ouvertures, consiste à remplacer annuellement les piles des poignées électromécaniques. Les bornes wifi sont câblées (câblages électricité et réseau). En cas de coupure de courant ou de perte de connexion, les poignées électromécaniques gardent en mémoire les derniers droits reçus. Car celles-ci ayant une batterie, elles sont autonomes. Le bâtiment continuera donc à fonctionner normalement, qu'il y ait une coupure de wifi ou de courant.

La porte peut s'autoverrouiller après utilisation, ce qui est un des grands avantages de ce système.

Le remplacement des serrures sera nécessaire, confirme M. Brugnera sur une question de M. F. Jaccard.

Des travaux de menuiserie seront-ils nécessaires pour adapter les nouvelles serrures sur les portes ? demande un commissaire.

M. Brugnera a mis des points noirs sur certaines des serrures qu'il a auditées, par exemple à la voirie. Mais il n'y a pas trop de souci sur la globalité. Il est possible de programmer des plages d'ouvertures sur des portes, et ce de deux manières : soit la porte se libère et se verrouille automatiquement à des heures définies, soit le premier badge valide déverrouille la porte qui reste ouverte durant une plage horaire. Là encore, M. Brugnera souligne l'importance de bien réfléchir aux profils avant de programmer les portes.

Pour les deux options, l'entreprise mandatée installera le logiciel et formera l'administration communale à qui incombera la programmation. Des entreprises seraient à même d'aider la commune, si besoin.

Des plages d'utilisation (horaires, jours, régulières ou ponctuelles) peuvent être définies pour les badges. Le verrouillage ou le déverrouillage à distance sont possibles (environ 1 min). Les badges coûtent environ Fr. 5.-, les clés de Fr. 60.- à Fr. 75.-. Lorsqu'un badge ou un lecteur ne fonctionnent pas, la première chose à faire est de remplacer les piles. Cas échéant, il existe un système de secours optionnel (prévu dans le diagnostic de GPA, coût de Fr. 100'000.-) avec cylindres mécaniques. Sans cette installation, le cylindre devra être forcé.

Les piles sont d'un modèle courant (2 piles boutons), d'où un coût légèrement supérieur pour la maintenance.

À la connaissance de M. Brugnera, une seule poignée électromécanique est tombée en

panne un jour (dont la dernière maintenance remontait à 3 ans). Les poignées électromécaniques peuvent toujours être ouvertes de l'intérieur (système de fuite).

Des pistes d'économies sont possibles sur l'option 2, même s'il faudra forcément garder certains cylindres mécaniques. Mais la commune pourrait tout à fait prendre le risque de devoir, si besoin, remplacer une fois une porte.

Pour sa part, M. Brugnera enlèverait l'ensemble des serrures (2 à 3 sortes différentes, actuellement), les remplacerait par des poignées électromécaniques et, pour les quelques où ce ne serait pas possible, par une mise en passe classique. Le gros avantage de l'option 2, c'est une bien plus grande flexibilité et rapidité pour la gestion et l'intervention.

Les poignées électromécaniques sont assez récentes. Les écoles n'ont pas, aujourd'hui, de portes câblées. Ces poignées ont été créées afin de réduire les coûts très conséquents induits par les lecteurs de badges, qui sont réservés aux zones nécessitant une forte sécurité. Si le système eCliQ (option 1) est bien, il faut tenir compte du total de 160 portes (interventions manuelles sur chaque cylindre), ce qui est énorme.

Le côté flexible, la programmation des portes, l'autoverrouillage, la sécurité sont de nets avantages de l'option 2. Les portes ne se verrouillent pas automatiquement avec le système eCliQ (option 1).

Lors de l'appel d'offres, et si la commune le souhaite, les soumissionnaires pourront proposer leurs propres marques. Le .pdf interactif fera partie intégrante de l'appel d'offres. Le système, qui est évolutif et extensible, s'adaptera aux futurs bâtiments à équiper, par exemple le NGS après les travaux d'agrandissement.

M. Brugnera s'assurera des possibilités d'extension du système eCliQ et communiquera la réponse à M. Ch. Lassauce.

M. F. Jaccard indique que l'utilité d'équiper toutes les portes d'un cylindre mécanique de secours est une question qui devra être affinée lors de l'établissement de l'appel d'offres. Il ne sera par exemple pas possible de s'en dispenser pour les entrées principales (comme la mairie). L'audit de M. Brugnera, qui est très bien fait, inclut le maximum d'éléments ; certains choix seront encore à définir par la suite.

La PC (14 portes) est une piste d'économies intéressantes, ajoute M. Brugnera. Mais pour ne pas multiplier les supports (badge + clé), il faudra par exemple équiper certains locaux techniques ou de rangement d'une poignée électromécanique.

M. F. Jaccard rappelle ce qu'il avait dit lors de la séance du Conseil municipal, à savoir que l'administration pourra approfondir le système une fois connu le choix des élus pour l'option 1 ou 2. Il souligne que l'objectif est de ne pas mélanger les deux systèmes, sachant que cela ne fonctionnera pas à satisfaction. Une fois choisie l'option, les solutions et coûts pourront être affinés.

M. Brugnera a choisi de ne pas présenter le système mécatronique (badges + clés), qui présente une vulnérabilité à savoir qu'il n'est pas possible de supprimer une clé perdue ou volée du système mécanique.

Un commissaire relève que pour pallier ce problème, toutes les périphéries ne doivent être équipées que de badges (ceintures de sécurité). Cela dépend du plan de clé et de la mise en passe définie.

Les portes de l'école restent ouvertes, la journée, rappelle M. Brugnera, un contexte qui rendrait inefficace une ceinture de sécurité.

Mais ce troisième système, lui aussi online, existe et serait potentiellement possible, ajoute le commissaire. M. Brugnera pourrait tout à fait étudier cette solution (système hybride), dont le budget devrait s'approcher sensiblement de l'option 2.

À la demande d'un autre commissaire, M. Brugnera explique que le logiciel est sécurisé et

équipé d'un pare-feu, la bande wifi sécurisée. Mais aucun système n'est infaillible.

Une brève discussion s'engage sur ces questions de sécurité, à l'issue de laquelle le Maire demande plus de précision sur les bornes wifi, craignant que la commune ne se heurte à des oppositions par rapport à ces ondes.

M. Brugnera précise que ces bornes sont spécifiques aux portes, avec lesquelles elles communiquent. Il existe un moyen, avec le système précédemment évoqué par un commissaire, de ne pas installer de bornes wifi (système offline évolutif). Ou, avec le eCliQ, de procéder manuellement.

Le Président souligne l'importance d'être prêts à répondre aux questions de la population.

M. Brugnera précise que le DIP n'a pas encore édicté de norme par rapport au nombre de bornes wifi qui sont nécessaires pour sécuriser le système (option 2, online).

M. Ch. Baumberger capte actuellement 6 réseaux différents sur son smartphone. Le wifi ne doit pas être très puissant, pour 8 serrures.

M. Brugnera confirme que les portes doivent être à 10 m maximum.

Et il ne s'agit pas des mêmes fréquences, ajoute M. Ch. Baumberger.

Le nombre de bornes wifi a pour l'instant été estimé par rapport au nombre de portes, souligne M. Brugnera. Des mesures précises seront réalisées par la suite.

Départ de M. R. Rapin.

Ce wifi de travail ne sera utilisé que pour donner un ordre à l'appareil, relève M. F. Jaccard. Pour les écoles, une fois connu le nombre exact de bornes, la question sera posée au DIP.

M. Brugnera se renseignera plus précisément sur le fonctionnement de ces bornes (actives en permanence ou pas), sachant que les poignées électromécaniques sont pour leur part autonomes grâce à leur mémoire. En cas de coupure de courant/de connexion, la porte peut toujours être ouverte. De plus le logiciel permet, en cas de besoin, d'identifier les utilisateurs à un instant T.

Le Maire souligne, parmi les dysfonctionnements actuels, que l'administration ne dispose plus de cylindre de réserve, que la clé de M. Ch. Baumberger ne fonctionne plus, et que la commune risque de tomber très vite dans une notion d'urgence. Quel serait le délai de réalisation pour l'option 1 ou 2 ?

Une fois la solution choisie par la commune et finalisée, en tenant compte des délais, incompressibles pour certains, jusqu'à l'adjudication et la planification des travaux, il faudrait compter au minimum 3-4 mois avant le début de ceux-ci, précise M. Brugnera.

L'option 1 fonctionne avec des clés, l'option 2 avec des badges. E-CliQ est fabriqué par un seul fournisseur, à savoir Keso. Les poignées électromécaniques sont en partie fabriquées en Allemagne, l'électronique en Chine.

Le principal avantage de l'option 1, c'est son budget. Mais celle-ci a des contraintes et ses possibilités sont limitées par rapport à l'option 2 qui permet par exemple de programmer horaires et accès, même ponctuellement, de mieux sécuriser les bâtiments communaux en désactivant très facilement un badge égaré. En résumé, le système online (option 2) offre une plus grande flexibilité et une meilleure visibilité que le système eCliQ.

Le Président remercie M. Brugnera et le libère.

Départ de M. Brugnera.

1. Approbation de l'ordre du jour

Étant donné le nombre de commissaires absents, ce soir, MM. D. Muscionico et D. Giacobino, respectivement président de la CFIN et de la CUCP, proposent de modifier

l'ordre du jour en reportant l'approbation des procès-verbaux des séances précédentes (points 2 et 3) à une séance ultérieure.

Cette proposition ne fait l'objet d'aucune opposition.

Il est également relevé que les deux délibérations, pour lesquelles les commissaires ont reçu les pièces, n'ont pas été inscrites à l'ordre du jour.

M. Ch. Lassauce précise que l'Exécutif souhaitait les signaler dans le point divers et les inscrire à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil municipal. En effet, il s'agit de montants relativement faibles qui pourraient tout à fait être votés sur le siège par le Conseil municipal.

Il y a une quasi-unanimité sur le fait de surseoir aux préavis de la commission ce soir, relève le Président.

Les 7 membres du Conseil municipal assis autour de la table sont tous habilités à siéger en CFIN, rappelle M. Ch. Lassauce.

Ce n'est franchement pas une bonne idée d'organiser une séance pendant les vacances scolaires, estime un commissaire qui relève que seule la moitié des élus sont présents.

La commission comprend aussi l'urgence et les délais pour la réalisation de ce projet, souligne le Président.

M. Brugnera n'avait malheureusement que deux dates, soit hier ou aujourd'hui, précise M. Ch. Lassauce qui est exprès revenu de vacances.

L'ordre du jour tel qu'énoncé est approuvé à l'unanimité (7 voix).

2. Discussion sur la présentation

La discussion fait ressortir les points suivants.

Un commissaire a trouvé la présentation excellente mais a eu l'impression que la commune avait déjà choisi de remplacer les clés, les serrures, bref que tout était déjà décidé et que la commission n'avait plus qu'à se prononcer sur eCliQ ou les poignées électromécaniques. Pour sa part, il n'a toujours pas compris pourquoi la commune doit dépenser Fr. 500'000.- pour remplacer toutes les serrures et clés.

Le Maire explique que le système actuel arrive en fin de vie. À l'heure actuelle, les cylindres ne sont plus fournis ni remplacés, et le logiciel est obsolète. Il est donc devenu nécessaire de changer ces cylindres, l'objectif étant d'arriver ce soir à trouver une solution pour choisir l'un ou l'autre système.

M. F. Jaccard ajoute que les collaborateurs font survivre le système depuis quelques mois en jonglant avec certains cylindres moins indispensables, faute de trouver des pièces et des clés de rechange. La commune est dorénavant obligée de changer de système, quel que soit le choix de la commission à qui deux solutions ont été proposées. De plus, la commune vient d'apprendre que l'entretien du logiciel expirerait le 31.3.2022.

L'Exécutif a pris le taureau par les cornes et mandaté cet audit afin de déterminer une fourchette maximale, d'où le montant de Fr. 500'000.- inscrit sur la délibération. Toutes les possibilités d'économies seront étudiées et le devis affiné après étude de toutes les clés et cylindres.

Le système actuel est désuet et doit évoluer. Deux alternatives ont été proposées à la commission, et le delta entre Fr. 200'000.- et Fr. 500'000.- (+/- 20 %) a pu interpellé les commissaires, raison pour laquelle ils souhaitaient se faire leur propre opinion sur les options présentées. La présentation a fait ressortir le fait qu'il n'y a pas de variante possible, avec l'option 1. L'option 2 offre par contre des possibilités d'économies. Faute d'un appel d'offres basé sur un cahier des charges, les élus ne connaîtront jamais le vrai coût sur lequel ils devront se prononcer.

Il est important de garder à l'esprit le projet d'agrandissement de l'école, pour lequel il faudra un système évolutif. Malgré la différence de prix, eCliQ (dont la version acquise par la commune est devenue obsolète au bout de 12 ans) pourrait ne pas être assez performant pour intégrer toutes les nouvelles serrures et ne fonctionner pas plus longtemps que le premier.

L'option 2 paraissait bien plus performante et pratique pour 160 serrures (sans compter l'agrandissement de l'école).

Il y a une composante de praticité, d'économie de ressources et de sécurité avec l'option 2. De plus, les élus sont conscients que le système actuel est à bout, même s'il leur semble difficile de choisir l'une ou l'autre option. Les 160 portes évoquées sont-elles toutes fermées à clé, aujourd'hui ? Et y a-t-il d'autres raisons pour changer le système actuel, hormis sa vétusté ?

M. F. Jaccard cite l'exemple de M. Ch. Baumberger, qui n'arrive jamais à ouvrir la mairie avec sa clé.

Le Président propose d'accepter le principe que le système actuel ne convient plus.

Les architectes de l'école seraient consultés. Le système actuel est désuet aussi parce que la licence arrive à échéance. Un système eCliQ neuf fonctionnerait très bien aussi, selon M. Brugnera qui a rappelé l'importance de l'entretien.

M. F. Jaccard, qui s'est occupé de cet entretien pendant 10 ans, relève qu'il y avait déjà des problèmes, à l'époque. En effet, si ce système était novateur lorsqu'il a été installé à l'AGS (programmation de clés), il n'était plus possible, l'année suivante, de mélanger les clés de l'AGS et celles du NGS. Un autre problème avec le eCliQ, c'est que la pastille électronique insérée au milieu de la clé fragilise celle-ci, d'autant que son temps de réaction incite les gens à forcer.

Le Président propose aux commissaires de s'intéresser aux avantages manifestes et au coût des deux options afin que l'Exécutif puisse lancer un appel d'offres.

M. Ch. Lassauce précise que les architectes du NGS ont intégré le fait que le système de mise en passe sera imposé par la commune.

L'un des commissaires accepterait de valider la délibération de Fr. 500'000.- (enveloppe maximale à +/- 20 %) à la condition que, par la suite, l'Exécutif revienne avec des projets sur lesquels les élus devraient se prononcer.

Le Maire souhaiterait que la commission se prononce sur un élément important, à savoir la nécessité de remplacer toute la mise en passe, le système actuel étant obsolète. En l'état, choisir entre l'option 1 et l'option 2 est une décision difficile à prendre même pour l'Exécutif qui n'a pas, aujourd'hui, la capacité de mieux orienter les commissaires. Le Maire propose donc à la commission de voter un crédit d'étude afin d'affiner la sélection et être opérationnels dès que possible.

À l'unanimité (7 oui), la commission juge que le système actuel est désuet et doit être remplacé dans les meilleurs délais.

À la demande des commissaires, M. Ch. Lassauce explique les deux possibilités. Soit la commission est convaincue par le système eCliQ, auquel cas l'étude partirait sur un seul système (appel d'offres auprès des installateurs agréés). Soit la commission est intéressée par l'option 2, auquel cas le crédit d'étude permettra d'affiner le projet avec M. Brugnera sur un certain nombre de portes et de cylindres, de préparer et lancer l'appel d'offres (sans déterminer un fournisseur) pour revenir vers les élus avec les retours de soumissions.

Un commissaire souligne qu'il n'est pas possible de se lancer aujourd'hui sur un seul fournisseur sans connaître les avantages des autres. Le passage par un crédit d'étude serait beaucoup plus sécurisant pour tous et productif qu'une délibération de Fr. 500'000.-.

Le crédit d'étude permettrait donc d'obtenir à la fois une fourchette de prix plus claire avec les différents fournisseurs et de déterminer les économies possibles avec l'option 2.

Le Maire propose un crédit d'étude de Fr. 20'000.- pour affiner la proposition.

Ce crédit d'étude devrait aussi déterminer à quel endroit l'installation de poignées électromécaniques serait nécessaire, relèvent certains commissaires qui soulignent l'importance de chercher toutes les pistes d'économies possibles.

M. Brugnera présentera les deux options plus détaillées avec, pour la 2, différents fournisseurs et plusieurs solutions entre lesquelles les élus devront choisir. Le coût exact ne sera pas connu à ce stade, puisqu'un appel d'offres (sur invitation) devra forcément être lancé, peut-être avec un système spécifique si c'est le souhait de la commission.

Le Maire ajoute que cette étude permettra de déterminer les avantages concrets à choisir l'option 2. Pour sa part, il n'a jamais travaillé avec une mise en passe électronique, aussi il a beaucoup de peine à déterminer le meilleur système (badge ? clé ? carte ?). Le crédit d'étude éclairera les élus et leur donnera les éléments de réponse qui leur manquent ce soir.

Une commissaire qui utilise des passes électromagnétiques donne quelques brèves explications sur leur fonctionnement et les possibilités de restrictions.

Il est relevé que l'option 2 présente des potentiels d'économies que le crédit d'étude fera ressortir.

À l'unanimité (7 oui), la commission accepte d'allouer un crédit d'étude de Fr. 20'000.- à l'Exécutif pour l'étude complémentaire d'un système d'accès aux bâtiments de l'administration.

Un des commissaires connaît bien ce sujet. Pourrait-il représenter le Conseil municipal en participant aux discussions ?

M. Ch. Lassauce explique que l'essentiel du travail sera fait par l'administration et M. Brugnera. Mais il contactera volontiers l'intéressé pour recueillir son expérience.

3. Divers

Le Maire résume les deux délibérations dont les commissaires pourront prendre connaissance sur le CMNet et qui seront soumises au Conseil municipal :

- Remplacement des panneaux solaires de l'AGS (environ Fr. 70'000.-) ;
- Viabilisation d'un local sujet à des infiltrations d'eau (environ Fr. 20'000.-).

En l'absence d'autres divers, le Président remercie les membres de la commission et lève la séance à 21h07.

Rapport : E. Maia